

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS:
Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50.
On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3.
Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS:
Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.
Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 29 Décembre 1874.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince a rendu, le 19 de ce mois, une Ordonnance modifiant le Code Pénal dont les nouvelles dispositions seront exécutoires à dater du 1^{er} janvier prochain.

A l'occasion du nouvel an, le Prince recevra le dimanche, 3 janvier, à 8 heures et demie du soir les Consuls étrangers, le Clergé, les Autorités et Fonctionnaires, les Magistrats, les Officiers, ainsi que les hommes et dames présentés.

Le nouveau Code Pénal, qui vient d'être promulgué, continue dignement la révision des lois de la Principauté qui, entreprise par les ordres du Prince Charles III et poursuivie sans interruption sous sa direction personnelle, constituera l'œuvre la plus remarquable d'un règne si fécond cependant en progrès de tout genre.

Lorsqu'en 1814 la Principauté revint à ses Souverains légitimes, le premier soin du Prince Honoré fut de doter le pays d'une législation complète, en réunissant en corps de lois les principaux articles des Codes français et les dispositions des anciennes Ordonnances Princières plus spécialement applicables aux mœurs et coutumes nationales.

Des actes souverains avaient successivement apporté à cette législation des modifications de détail, mais l'ensemble était resté l'expression des idées qui inspiraient les criminalistes de 1815. Une révision était nécessaire: le Prince Charles III s'occupa de cette réforme dès le lendemain de son avènement, et sous son impulsion une Commission Législative spéciale, puis le Conseil d'Etat, travaillèrent à mettre les lois de la Principauté en harmonie avec celles des États voisins et les besoins de l'époque.

Le Code Pénal comme le Code d'Instruction Criminelle promulgué l'année dernière, a été soumis à une longue et consciencieuse étude. M. le Marquis de Bausset-Roquefort, Président du Tribunal Supérieur et membre du Conseil d'Etat, a coordonné les textes et rédigé le projet primitif. L'éminent magistrat que sa parfaite connaissance du droit, ses brillants antécédents judiciaires et de beaux travaux d'érudition couronnés par l'Académie Française avaient désigné au choix éclairé du Souverain, s'est acquitté de cette difficile mission avec le zèle, l'ac-

tivité et le talent qui lui sont habituels.

Le Conseil d'Etat a procédé ensuite à la discussion des articles et consacré un grand nombre de séances à cette tâche importante. Le regretté Baron Imberty a dirigé les débats avec cette hauteur de vues, cette rectitude de jugement, cette expérience des matières administratives et judiciaires qui le distinguaient; déjà irréparablement atteint du mal qui l'a emporté, il a pu, à force d'énergie, présider le conseil jusqu'au terme de ce travail et il n'est parti pour le congé dont il ne devait revenir que pour mourir, qu'après avoir remis au Prince le projet du nouveau Code Pénal.

Le Prince Charles III dont l'application au travail et la science ne sont pas moins connues et appréciées que la haute raison et la puissante intelligence, a revu ce projet article par article. Plusieurs dispositions ont été soumises à une seconde délibération du Conseil d'Etat; de notables modifications ont été introduites, de sorte que dans l'œuvre accomplie il revient à S. A. S. une part plus grande que l'honneur de l'avoir ordonnée et dirigée.

Tel qu'il est sorti de cette longue et laborieuse élaboration, le nouveau Code Pénal de la Principauté qui contient 485 Articles, est plus complet que celui d'aucun autre État. En effet, non seulement il met la législation monégasque en harmonie avec celle des puissances limitrophes, mais il a réuni en un tout homogène et logique les dispositions des diverses lois spéciales sur la presse, les attroupements, les réunions publiques, la sûreté des chemins de fer, la télégraphie électrique et le transport des lettres par la poste.

Les pénalités édictées contre les mauvais traitements envers les animaux domestiques ont également trouvé place dans le nouveau Code.

La répression de l'ivrognerie fait l'objet de prescriptions particulières, et par une innovation qui sera certainement remarquée, le *duel* a été défini un délit et puni de peines variant avec la gravité des suites de la rencontre. Il a paru nécessaire de s'opposer à ce qu'en raison de sa proximité des frontières de France et d'Italie, la Principauté ne devint le rendez-vous de tous ceux qui veulent vider leurs querelles en champ clos.

Ces rapides indications suffisent à expliquer l'importance de l'Ordonnance Souveraine qui vient d'être promulguée et qui sera accueillie par le pays comme un nouveau témoignage de la haute et constante sollicitude du Souverain pour tous les grands intérêts de la civilisation et du progrès.

NOUVELLES LOCALES.

Le Prince a reçu la semaine dernière en audience particulière plusieurs personnages de distinction entre autres: S. Exc. M. Gevaerts de Simonshaven, Maréchal de la Cour de S. M. la Reine des Pays-Bas, M. le Général de Division, Vicomte de Courson de Villeneuve, Commandant la 29^{me} Division d'Infanterie à Nice, M. Albert Decrais, Préfet des Alpes-Maritimes, etc., etc.

S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurttemberg s'est rendue mardi dernier à San Remo pour y présenter ses hommages à S. M. l'Impératrice de Russie.

Madame la Duchesse a été reçue à la gare par S. Exc. le Prince Bariatinsky et conduite à la résidence de S. M. dans des voitures de la Cour.

S. A. R. a déjeuné avec l'Impératrice.

Le soir, S. A. R. le Duc d'Aoste prévenu de la présence de S. A. R., se trouvait à la gare et est resté dans le wagon-salon de Madame la Duchesse jusqu'au départ du train.

La bénédiction et la pose de la première pierre de la Cathédrale retardées par les expropriations des maisons dont l'emplacement était compris dans le périmètre du nouvel et vaste édifice, aura lieu définitivement le 6 janvier prochain. M^{re} Theuret, Protonotaire Apostolique et Premier Aumônier de S. A. S. le Prince, a été délégué par S. S. le Pape pour remplir cette double mission.

La cérémonie sera entourée de tout l'éclat d'une fête religieuse et nationale.

M. Lenormand, architecte du monument, vient d'arriver de Paris afin de présider aux derniers préparatifs.

A-t-on jamais expliqué la vie toute pleine de calme, de douceur, de plaisirs qui est faite aux habitants de notre pays? Bien certainement, dans les grandes villes, au milieu du tumulte des foules, du va-et-vient des gens d'affaires, ceux qui songent à Monaco ont souvent pris en pitié la placidité de notre existence. Mais chaque fois que nous avons eu l'occasion de raconter dans leurs mille détails les avantages immenses dont on jouit ici, nous avons bien vite surpris et enthousiasmé nos auditeurs.

Beaucoup de gens voyant le chaud soleil qui nous caresse tout l'hiver, se disent qu'en été Monaco doit

être une fournaise. Mais si ces bonnes gens voulaient y réfléchir un peu, elles compareraient les conditions de notre température à celles des villes populeuses.

Dans les villes, les rues sont longues et bordées de maisons soudées les unes aux autres jusqu'à une hauteur de cinq à six étages. Ici, les rues sont de simples avenues, bordées de coquettes villas de trois étages au plus et presque toutes entourées de jardins.

Dans les villes, on s'empresse, quand on le peut, de se retirer à la campagne, et l'on vit dans une espèce d'isolement ; si l'on est forcé d'habiter la ville, on ne sait quel endroit choisir pour s'y reposer tout à son aise et y passer quelques heures dans la solitude et l'abandon. Ici, tout en étant à la campagne on a chaque jour des concerts et une société élégante ; de tous côtés on trouve des coins charmants pleins d'ombre et de fraîcheur où nul importun ne vous trouble.

Quant aux bains de mer, cette distraction si agréable et si salutaire, on sait à quels ennuis on est exposé dans les villes où l'on en peut prendre. Les établissements sont toujours éloignés ; les moyens d'y arriver toujours coûteux, tandis qu'ici, à quelques minutes de chez soi, sans fatigue ni dépense, on trouve un établissement confortable et coquet, et une plage qui n'a presque pas de rivale.

Voilà pour la saison d'été.

Quant à l'hiver, tout le monde sait ce que devient Monaco à ce moment là. Des fêtes de toutes sortes, qui réunissent l'aristocratie de tous les pays se succèdent sans interruption.

Où a-t-on distribué, pour que chaque heure ait le sien, des plaisirs comparables à ceux que l'on goûte ici ? Des bals splendides, des matinées dansantes, des concerts avec les artistes les plus connus du monde musical ; un théâtre où passent les célébrités les plus en vogue ; des tirs aux pigeons auxquels figurent les noms des *sportsmen* de tous les pays. Et comme cadre et complément à tout cela un soleil souriant et chaud, une nature merveilleuse, des jardins pleins de verdure et de parfums, et une foule élégante et aristocratique.

Pour nous, nous déclarons que nul pays ne nous a enthousiasmé autant que Monaco. A la fin de l'année, en récapitulant dans notre pensée tous les plaisirs que nous y avons goûtés, tous les avantages dont nous y avons joui, nous sommes heureux d'offrir ce tribut public de notre admiration à l'intelligence du souverain qui a su faire d'un pays jaloux si ignoré, un centre de mouvement et de vie, et l'un des points les plus courus du monde fastueux.

Nous voici aux derniers jours de 1874. Cette année, si elle ne nous a offert rien d'extraordinaire, a été cependant remarquable à plus d'un point de vue. Les concours de tir aux pigeons et les représentations théâtrales qui ont eu lieu à son début, en ont fait une des années les plus avantageuses pour la Principauté.

Hâtons-nous de constater que la présence sur la scène de Monte Carlo d'une foule d'artistes célèbres, a été pour beaucoup dans cette vogue. L'administration du Casino l'a tellement bien compris, qu'elle nous a préparé pour cette année une série de fêtes supérieures encore à celles dont nous constatons le succès.

Indépendamment donc des prix du tir que pourront encore se disputer les tireurs adroits, prix d'une importance assez grande, puisqu'ils se chif-

frent par plusieurs milliers de francs, nous aurons les charmantes représentations théâtrales que viennent nous donner chaque année quelques-uns des artistes de Paris les plus en renom.

A propos des monnaies pontificales, nous lisons dans le *Petit Marseillais* la nouvelle suivante :

M. le trésorier général du Rhône, ayant consulté le ministère des finances, en a reçu une réponse portant « qu'aucune mesure particulière n'a été adoptée en ce qui concerne les monnaies pontificales », et ajoutant : « vous pouvez continuer, comme par le passé, à les recevoir et à les comprendre dans vos paiements. »

Ainsi donc, il est bien certain, bien avéré, et le public n'en doit ignorer, que la monnaie du pape continue à avoir cours.

On lit dans le *Bien Public* :

Nice et Monaco sont bien certainement, sur notre littoral de la Méditerranée, la plus séduisante halte entre la France et l'Italie : et c'est là que le *High Life* de toute l'Europe vient chercher, pendant l'hiver, les plaisirs que Bade lui offrait naguère pendant l'été.

Le soleil et le ciel bleu ont, au mois de décembre, un charme irrésistible ; et quand les trois quarts de l'Europe grelottent au milieu des brumes et des neiges, il semble que tous ceux qui peuvent s'envoler doivent suivre les hirondelles. Aussi l'élégante et nombreuse colonie établie sur les bords du Paillon commence à trouver trop étroite la promenade des Anglais, et va chercher une hospitalité plus large et plus pittoresque sur les terrasses de Monte Carlo.

Là où les fêtes de Bade sont ressuscitées, au milieu d'un décor qui ressemble à une apothéose de féerie, il était tout naturel de reprendre, avec les traditions définites, celles du sport et surtout celles du turf. Un hippodrome admirablement situé, au bord de la mer, à l'embouchure du Var ; une piste excellente, un programme des plus riches et des mieux composés, ont dès la première année acquis à la nouvelle réunion un succès immense, qui devait s'accroître chaque année.

Malheureusement, la guerre survint, qui interrompit cette vogue naissante, en dispersant les écuries, et en compromettant pendant quelque temps l'existence même des steeple-chases. Les courses de Nice ont ressenti vivement le contre-coup de la catastrophe et, l'hiver dernier encore, on a pu regretter que les libéralités de la Société n'eussent pas trouvé plus d'écho en France et à l'étranger. Lors du meeting de 1874, la froide réserve des propriétaires nous avait surpris, et nous avons constaté avec regret le petit nombre des concurrents entre lesquels s'étaient partagés près de 30,000 fr. de prix, non compris les entrées.

Nous avons, il est vrai, cherché alors et trouvé à tant d'abstentions des excuses plausibles ; c'était peut-être, outre la rareté de nos steeple-chases, l'appât tendu par les meetings anglais à l'ambition de nos écuries renaissantes, qui en vue du Grand Liverpool ont de quelque autre handicap, cachaient ou ménageaient leurs meilleurs chevaux, lâchant ainsi la proie pour l'ombre.

Mais les déceptions récentes éprouvées par M. le baron Finot, de l'autre côté du détroit, auront sans doute, sur la prochaine réunion de Nice, une certaine influence, et il se pourrait qu'il en sortit une leçon salutaire. Il est plus difficile qu'on ne croit de gagner, en Angleterre, un de ces beaux prix, enguirlandés de paris, qui font la fortune du vainqueur. Plus d'un spéculateur s'est ruiné à la poursuite des grands coups ; tandis que sans beaucoup de risques, et surtout sans frais, Nice offre à la portée de tous une série de victoires, moins riches, mais plus sûres.

D'ailleurs, le programme de 1875 présente un total dont la libéralité montre assez les dispositions et les ressources de la Société. Le montant des allocations offertes par l'administration des haras et par celle des Bains de Monaco, par le cercle Masséna, la ville de Nice, le Conseil général, la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M., et divers autres donateurs, dépasse 35,000 fr., non compris les entrées. C'est une augmentation de 7,000 fr. sur la dotation de 1874 ; et nous savons que, en cas de succès, on ne s'arrêterait pas là.

L'administration des Bains de Monaco, aussi généreuse que naguère celle de Bade, nourrit, comme elle, entre le désir de charmer les touristes par un spectacle intéressant, la sérieuse volonté de rendre au

turf de précieux services, en lui fournissant des encouragements qu'aucune réunion de province ne saurait égaler. Mais, pour atteindre à ce double but, encore faut-il que le nombre et la qualité des concurrents soient à la hauteur des récompenses qu'on prodigue et des spectateurs qu'on invite. Si des sacrifices aussi louables devaient échouer contre des accidents ou des oppositions inexplicables, il est à craindre que la Société ne finisse par se lasser, et que les propriétaires ne voient disparaître, par leur négligence, une subvention dont le chiffre laisserait un vide sensible dans le budget de leurs recettes.

Ce découragement ne nous paraît guère probable aujourd'hui. Grâce à l'avenir qui vient de se rouvrir devant les écuries des steeple-chases, leurs forces se sont, depuis un an, accrues par d'utiles et nombreuses acquisitions, et la pénurie d'autrefois n'est plus à redouter. Enfin, les défaites du baron Finot, en Angleterre, tout en servant de leçon aux autres, ont prouvé aussi que ses couleurs n'étaient pas invincibles. Nous avons donc tout lieu de croire que la prochaine réunion de Nice trouvera plus d'amateurs que les dernières, et que les chevaux n'y manqueraient pas.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Cannes. — On nous annonce que, dans le courant de janvier — nous ne pouvons encore préciser la date — Sivori, l'inimitable Sivori, viendrait à Cannes donner un concert, avec le concours de Planté, le pianiste des pianistes.

Ce jour-là, la salle du cercle Nautique serait trop étroite.

— La série des bals, qui sont donnés chaque année dans la belle salle du Cercle Nautique, sera inaugurée pour cette saison le premier jeudi de janvier.

Nous apprenons avec plaisir que l'administration du Cercle Nautique a traité avec M. le directeur du théâtre de l'Opéra Italien de Nice pour une série de quatre représentations, qui seront données dans la salle du théâtre du Cercle Nautique, les vendredis 8, 15, 22 et 29 janvier.

Les opéras qui seront exécutés sont : le *Trovatore*, *Lucie, Italiana in Algeria* et le *Barbier de Séville*.

Toulon. — Le Préfet Maritime de Toulon fait savoir que la tour qui signalait l'écueil d'Olméto (Corse) a été emportée par la mer.

— Un télégramme de Madère annonce que le navire *Cospatrick*, chargé d'émigrants se rendant à la Nouvelle Zélande, a brûlé en mer. On ne compte que trois sauvés sur 465 personnes.

COURRIER DE PARIS

Nous vivons dans un temps singulier, et je me demande ce que doivent penser de nous les étrangers de tous pays lorsqu'ils lisent nos journaux. On pourrait croire que nous nous passionnons pour des faits graves du domaine de la politique, ou tout au moins de la science et de la haute littérature. Hélas ! nos institutions et notre vie même sont en jeu et nous ne semblons pas nous apercevoir des dangers qui nous menacent, des crises que nous traversons. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de journaux dans lesquels on ait pu lire un article intitulé : la question Bismarck. En revanche, les gazettes parisiennes ont eu la « Question Faure » il y a un mois, et aujourd'hui le *Figaro* trouve la « Question Nilsson. » Cette dernière « question » prend des développements tels qu'il est impossible de ne pas dire franchement ce que pense le gros bon sens du public des incroyables détails et de la tournure singulière de l'affaire.

En quelques mots, voici les faits :

M. Halanzier, au bout de huit, de quinze jours peut-être de négociations qui font un médiocre honneur à M^{me} Nilsson, ne parvient pas à lui arracher la promesse de chanter lors de l'inauguration de l'Opéra. On publie des télégrammes échangés entre l'infortuné directeur et la peu gracieuse cantatrice. Le public trouvait déjà que c'était faire beaucoup trop de bruit pour peu et qu'en somme M^{me} Nilsson était parfaitement libre de rester en Russie sans qu'il fut nécessaire pour la disputer à l'enthousiasme des boyards de voir le directeur de l'Opéra français se trainer aux pieds de cette artiste jalouse sans doute des récents lauriers de M. Faure. Qu'arrive-t-il ce pendant ? Le *Figaro*, flairant une réclame, télégraphie

à son tour à M^{me} Nilsson et M^{me} Nilsson répond; et ce que n'a pu obtenir l'Opéra, M. de Villemessant l'a du premier coup. Le télégramme russe lui dit: «J'accepte.» Tout commentaire gênerait cette partie de l'histoire.

Ce n'est pas tout. Il faut une récompense à M. de Villemessant. M. Halanzier qui décidément semble avoir perdu tout souci de sa dignité de fonctionnaire, remercie, toujours publiquement, le directeur du *Figaro* et lui accorde, sur sa demande, la libre entrée dans l'Opéra nouveau pour tous les abonnés du journal de la rue Drouot. En vertu de quel droit, au nom de qui tout cela se passe-t-il? En vérité, on croit rêver, l'on n'est pas bien sûr d'avoir entendu dire qu'il y avait quelque part à Paris ou à Versailles un ministre des Beaux Arts. Qu'est devenu ce ministre, s'il a jamais existé? J'attends le résultat des recherches. On sait son nom, tout au plus, me dit-on. Il serait vraiment temps que ce M. Cumont se montrât. Sinon, pourquoi un ministre? pourquoi même un directeur de l'Opéra? M. de Villemessant suffit aux doux emplois, et il importe peu que la France s'étonne, pourvu que les abonnés du *Figaro* soient contents....!!!

Tout cela est fini, heureusement!
Vendredi soir, sans quittance du *Figaro*, un certain nombre de personnes ont pu assister aux premiers essais d'éclairage de la nouvelle salle de l'Opéra. La curiosité est si vivement excitée, que près de cinq mille personnes ont défilé ce soir-là dans le nouvel Opéra splendidement illuminé. Le coup-d'œil du grand escalier était féérique; ce sera décidément la plus belle partie du monument, avec le grand foyer qui est d'une richesse admirable. En revanche, presque tout le monde blâme le foyer de la danse, qui est décoré avec un mauvais goût choquant. On a trouvé aussi l'éclairage insuffisant, mais je pense qu'il sera facile de remédier à ce défaut. On a dû, déjà, profitant de la critique, baisser le lustre, et ceux qui seront admis ce soir à la seconde et dernière visite à l'Opéra jugeront mieux de l'ensemble. Les couloirs de dégagement sont fort beaux, larges, et précieux dans un monument de ce genre. Les vestibules sont tout simplement magnifiques, la rotonde du côté de l'entrée des abonnés est charmante. Je ne trouve rien à redire à la disposition des avant-scènes et des loges, si ce n'est que quelques-unes peut-être sont trop étroites. J'aurais voulu au moins deux ou quatre loges vraiment splendides, et cette lacune est regrettable. Les petites places sont bonnes, bien que cependant aux galeries supérieures on soit difficilement assis. On aurait pu ménager un peu plus d'espace entre les rangs des stalles. Mais on a visé à mettre le plus grand nombre de places possible. Je vous demande pardon de critiquer ces légers détails, ma critique n'entend en rien rabaisser le mérite hors ligne de l'œuvre de M. Garnier. Lui-même était là, lors de la visite du public, et il a dû voir que tous admiraient son Opéra.

Et maintenant, qu'on parle un peu d'autre chose, n'est-ce pas votre avis? et qu'on laisse les ouvriers achever leurs travaux, si l'on veut que l'on soit prêt à la date fixée.

Aujourd'hui l'hôtel Drouot nous offre une vente d'un genre particulier; c'est une collection des œuvres de Carrier-Belleuze, le célèbre sculpteur, dans laquelle se trouvent d'admirables morceaux, des groupes en marbre comme le *Sommeil de l'Amour* et l'*Innocence tourmentée*; des terres cuites, comme l'*Offrande à Bacchus*, et l'*Amour désarmé*; des statues comme l'*Ondine*, l'*Ilygia*, la *Liseuse*; des bustes historiques et des bustes en terre cuite, les perles de l'écrin de l'artiste, *Carmen*, la *Mariée de village*, *Fleur de mai*, *Rose du soir*, *Camélia*, la *Rieuse aux Liserons*, et la touchante *Fiancée d'Alsace*. Les enchères vont monter, je vous le garantis.

On a encore sifflé et tempêté, hier, au concert de M. Pasdeloup. Toujours grâce à la musique de Wagner. C'est décidément un orage hebdomadaire.

Vous serez bien aise sans doute de savoir à quelle date doit avoir lieu l'exposition des Musées de province dont une récente circulaire ministérielle vous a fait connaître l'objet. Vous savez que tous les grands Musées seront représentés à cette exposition par leurs plus précieuses toiles; cet ensemble sera vraiment splendide et offrira aux artistes un intérêt considérable. On assure que tout sera terminé pour le mois d'avril. L'emplacement choisi est le Carrousel.

On va dès à présent se mettre à l'œuvre et construire le local de la nouvelle Exposition, qui doit contenir sept cents tableaux. C'est M. Reiset, conservateur du Louvre, qui a été nommé président de la commission spéciale chargée d'organiser cette exposition. On attend les envois à Paris dans le courant du mois de février.

L'entrée coutera un franc, et le produit des recettes sera versé dans la caisse des Ecoles libres de dessin dont le budget réclamait ce secours.

On annonce, dans le monde des théâtres, que M. Wikerlin vient de découvrir un ouvrage inédit de Gluck, *Rizzio*, et que M. Dazier monterait cet opéra au théâtre Ventadour. Ces découvertes me laissent toujours un peu rêveur. Enfin, nous verrons bien s'il y a mystification.

Je ne veux pas quitter le monde des théâtres sans vous indiquer une série de petites biographies d'artistes qui paraissent toutes les semaines et qui sont vraiment très-spirituellement faites. Le biographe est M. Saint-Léger. Chaque biographie, ornée d'un ravissant portrait, est mise sous enveloppe. C'est ingénieux et je crois au succès de la galerie.

Les artistes et le public ont pu être admis, cette semaine, à voir dans l'atelier de Carpeaux un très-beau groupe représentant Daphnis et Chloé. Malheureusement ce groupe ne restera pas en France, il part dans quatre ou cinq jours pour l'Angleterre.

On n'oublie pas, à la Comédie-française, les anniversaires des vrais dieux de la maison. Cet oubli viendra peut-être un jour, mais, enfin, pour le moment, on se souvient officiellement. On a donc fêté, lundi, le 235^{me} anniversaire de Racine.

Voici au sujet de ces anniversaires le texte d'une proposition de leur gratuité soumise au Ministre par M. de Lapommeraye:

« A partir de l'année 1875, la Comédie-française et l'Odéon ouvriront gratuitement leurs portes au public les jours anniversaires de la naissance de Molière, de Corneille et de Racine, c'est-à-dire le 15 janvier, le 6 juin et le 22 décembre. »

« Ce faisant, vous userez d'un droit dont l'exercice ne sera trouvé excessif ni par les administrateurs éclairés des deux scènes subventionnées, qui mettent l'honneur avant l'argent, ni par les sociétaires de la Comédie-Française qui seront largement récompensés du mince sacrifice de leur *feu* et profits de trois soirées par une ample moisson de bravos. »

« Vous aurez, par cette mesure, restitué au peuple, en le triplant, un honnête divertissement, qui devient, par sa nature même, un enseignement fécond, car des œuvres telles que le *Misanthrope*, le *Cid*, et *Athalie*, élèvent l'âme et l'esprit. »

«... Noël va venir, ferme tes rideaux,
La cloche au loin tinte et le vent froid souffle;
Les petits enfants, gourmands de cadeaux,
Dans la cheminée ont mis leur pantoufle... »

Noël sera venu, quand vous recevrez cette lettre, et les babys auront retiré leur soulier de la cheminée. Cette année le soulier sera poudré à blanc, car il neige il neige très-fort et les cheminées sont belles à voir dans leur manteau de fourrure. Les trottoirs ont de merveilleux tapis qui fondent sous le pied des promeneurs, et les maisons ont des tons lumineux qui rappellent les blanches villas des pays du soleil. Mais l'illusion est courte, il fait froid et les nez des passants arborent des tons roses.

Je faisais tout à l'heure allusion au vieil usage du « soulier dans la cheminée » Noël est favorable aux voleurs. Je me souviens que l'an dernier, dans un grand hôtel de Paris, on arrêta un joli industriel qui était occupé à collectionner les bottines laissées à la porte de chaque chambre.

— Je ne voulais pas les voler, dit-il, je suis superstitieux et j'allais les mettre dans la cheminée pour voir si le bonhomme Noël y déposerait quelque cadeau, après quoi je les aurais rendues à leurs propriétaires.

Inutile de vous dire qu'on ne se laisse pas convaincre et que notre voleur en fut pour son « conte de Noël. »

Les jouets nouveaux commencent à faire leur apparition dans les baraques des boulevards. Vous savez que Paris a la spécialité d'inventer, chaque année, des jouets comiques, des jouets d'actualités.

Voici les plus originaux:
Le *Tour du monde en 80 jours*, un hommage à la

pièce de M. Verne; c'est une toupie en forme de sphère qui fait le tour d'une table en une minute, en laissant voir sur sa surface des sauvages, des bêtes de tous pays et répand en tournant une poussière d'or.

Le *Septennat*, c'est un jeu de patience qui consiste à emboîter des points d'interrogation les uns dans les autres pour faire la figure de la République. Où diable la politique va-t-elle se nicher?

La *Question de l'Opéra*, simple boîte à musique à personnages animés. Quand on jette une bille dans un trou, on voit un architecte qui fait le geste de s'arracher les cheveux. On voit encore bien d'autres choses..., mais je crois que ce jouet là n'a pas encore subi l'épreuve de la censure.

LÉON GUILLET.

FAITS DIVERS.

Les déraillements sont si fréquents, en Amérique, qu'il a fallu, à toute force, résoudre le problème qui consiste à empêcher, en pareil cas, les wagons de sortir de la voie. La question du frein, qui a donné lieu déjà à tant d'expériences, n'a jamais pu atteindre complètement le but proposé.

On en est revenu, purement et simplement, au sabot des vieilles diligences, et on a obtenu des résultats satisfaisants. Le système essayé sur la ligne du Massachusetts, se compose d'une plaque de fer mobile attachée aux bords du wagon et pourvue d'une rainure où les roues peuvent, à l'occasion, venir s'enchasser.

Ces plaques de fer descendent un peu plus bas que le niveau supérieur du rail, de chaque côté, de manière que si les roues viennent à le quitter ou s'il leur fait défaut, elles se trouvent supportées sur une sorte de rail artificiel et mobile qui les empêche de quitter la voie, et de continuer à avancer en roulant, puisqu'il patine sur le sol.

Ce procédé si simple est sorti victorieusement d'une épreuve difficile: appliqué à un train lancé avec une vitesse de 50 milles à l'heure (environ vingt lieues) il a parfaitement fonctionné au moment où celui-ci est arrivé au sommet d'un remblai, à un endroit d'où l'on avait intentionnellement enlevé les rails.

La direction du bureau *Véritas* vient de publier la liste des sinistres maritimes, signalés pendant le mois d'octobre 1874, concernant tous les pavillons.

Elle fournit les statistiques suivantes:
Navires à voiles signalés perdus: 210. — Savoir: 105 anglais, 23 français, 21 norvégiens, 18 allemands, 11 hollandais, 7 danois, 7 suédois, 4 italiens, 4 russes, 3 américains, 2 autrichiens, 2 espagnols, 1 portugais et 2 pavillons inconnus. Dans ce nombre sont compris 5 navires à voiles supposés perdus corps et biens, par suite de défaut de nouvelles.

Navires à vapeurs signalés perdus: 12. — Savoir: 4 anglais, 4 français, 1 espagnol, 1 hollandais, 1 norvégien et 1 suédois. Dans ce nombre sont compris 2 navires à vapeur supposés perdus corps et biens par suite de défaut de nouvelles.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 21 au 27 décembre 1874

ST-TROPEZ. b. *St-Joseph*, français. c. *Palmaro*, vin. ID. cutter. *Vierge des Anges*, id. c. *Cosso*, id.
MARSEILLE. b. *L'Annessione*, italien. c. *Genignani*, débris de verre.

GOLFE JUAN. b. *L'Alexandre*, français. c. *Grisole*, sable. ID. b. *L'Indus*, id. c. *Jovenceou*, id.
CETTE. brick-g. *le Zéphir*, id. c. *Palmaro*, vin.

Départs du 21 au 27 décembre 1874

GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, français, c. *Davin*, sur lest.

ID. b. *St-Ange*, id. c. *Fornero*, id.
ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. *Moute*, id.
ID. b. *L'Alexandre*, id. c. *Grisole*, id.
ID. b. *L'Indus*, id. c. *Jovenceou*, id.

MENTON. b. *St-Joseph*, id. c. *Palmaro*, vin. ID. cutter. *Vierge des Anges*, id. c. *Cosso*, id.

SAVONE. b. *L'Annessione*, italien, c. *Genignani*, débris de verres.
BARI. brick-g. *Félicité*, français. c. *Mélan*, sur lest

MONACO-GUIDE

Illustré d'une carte de la Principauté.

Prix: 2 francs.

UNE VISITE A MONACO

Par H. Méivier.

Prix: 1 fr. — Par la poste 1 fr. 20

M^{me} JULIEN, Professeur de Piano

S'adresser à l'Hôtel de la Condamine, Monaco.

M^{me} ASÉ INSTITUTEURICE. — Leçons d'Italien et de Français. — English spoken.

Maison Crovetto, aux Moulins, Monaco.

UNE DAME de Londres, bien recommandée, donne des leçons d'Anglais, d'Allemand et de Piano. Prix modérés.

S'adresser au bureau du journal.

RESTAURANT DE LA VILLA DES ORANGERS
TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL-RESTAURANT DE LA CONDAMINE
TABLE D'HOTE. — PENSION.

Restaurant Barriera
à la Condamine.
TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL DE LA PAIX
Rue Basse, Monaco.
TABLE D'HOTE. — PENSION.

RESTAURANT de LYON
Rue du Milieu, Monaco.
TABLE D'HOTE — PENSION.

HOTEL D'ANGLETERRE
Rue du Tribunal, Monaco.
TABLE D'HOTE. — PENSION.

HORLOGERIE BIJOUTERIE

JOSEPH BASSO

rue du Milieu, 40,

Montres de Genève, pendules de Paris. — Réparation en tous genres.

Achat des matières d'or et d'argent

CABINET de LECTURE

Grande Maison Nave, à la Condamine.

ABONNEMENT AU MOIS

Ouvrages de toute sorte. — Vente de musique.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 19 OCTOBRE 1874. — SERVICE D'HIVER.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distan. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	475	477	481	479	3	487
	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.		mixt.	mixt.	expr.	mixt.	dir.	mixt.	expr.	mixt.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille				mat.	mat.	mat.	soir	soir
173	21 30	16	11 70	Toulon	mat.	mat.	mat.	6 40	9 47	10 02	2 01	3 39
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 05	9 06	10 05	11 29	1 40	3 04	5 38	7 59
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 04	10 06	10 53	12 26	2 30	4 02	6 26	8 57
11	1 35	» 95	» 75	Nice } arrivée	8 16	»	10 58	12 43	2 45	4 37	6 50	9 14
9	1 10	» 80	» 60	Nice } départ	8 30	»	»	1	2 57	4 51	7 01	9 26
7	» 85	» 65	» 45	Villefranche-sur-Mer	8 37	»	»	1 07	»	4 58	»	9 33
2	» 70	» 55	» 35	Beaulieu	8 45	»	»	1 19	»	5 06	»	9 42
10	1 20	» 90	» 65	Eze	9 03	»	11 32	1 34	3 22	5 25	7 26	9 56
19	2 45	1 85	1 30	Monaco	9 08	»	11 37	1 40	3 28	5 31	7 32	10 02
173	19 15	13 55	9 65	Monte Carlo	9 33	»	11 53	2 15	3 49	5 56	7 51	10 22
				Menton	11 45	»	»	4 07	5 58	6 16	soir	soir
				Vintimille heure de Rome	6 05	»	»	10 20	10 50	8 16	»	»
				Gènes	soir	»	»	soir	soir	Sanr	»	»

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distan. kilom.	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.	STATIONS	omn.	expr.	omn.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	expr.	mixt.
					mat.	mat.	mat.	mat.	mat.	soir.	soir.	soir.	soir.
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.					7 05		1 05		4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris		7 »			12 15		7 05		10 20
10	1 20	» 90	» 65	Menton		7 25		11 04	12 40	3 50	7 30	10 »	10 44
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo		7 48		11 24	12 58	4 10	7 54	10 22	11 06
7	» 85	» 65	» 45	Monaco		8 »		11 31	1 04	4 19	8 01	10 28	11 14
9	1 10	» 80	» 60	Eze		8 13		11 44	1 18	4 32	8 15		
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu		8 21		11 52		4 40	8 23		
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer		2 29		12 06	1 31	4 49	8 32		11 38
47	5 75	4 30	3 15	Nice		8 42		12 19	1 44	5 02	8 45	11 02	11 51
173	21 30	16	11 70	Nice } arrivée		6 08	9 »	10 12	12 35	2 07	5 19	9 05	11 08
240	29 55	22 15	16 25	Nice } départ		7 19	9 57	11 28	1 48	3 11	6 16	10 02	11 57
				Cannes		12 04	1 53	4 14	7 40	7 29	»	»	»
				Toulon		2 22	3 20	6 27	9 45	9 05	»	»	»
				Marseille		soir	soir	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjointre, comme annexe, l'ancien Hôtel du Louvre qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

HOTEL BEAU-RIVAGE

Boulevard Monte Carlo (à égale distance des gares de MONACO et de MONTE CARLO)

Cet hôtel est dans une situation unique, plein midi, abrité des vents d'Est et du Nord. Site pittoresque, vue admirable sur la rade, la ville de Monaco, le Palais du Prince et la Corniche: à deux minutes du CASINO de Monte Carlo. TABLE D'HOTE à 6 heures. — DINERS à PART.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel:

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.